L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1861. — G. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. Samory, 45 Vieille-Levée—Chapeaux, chemises, marchandises sèches, etc.

Par N. Vignié, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse—Meubles.

Par C. E. Forstall, sur le Chemin de la Métairie, en face du City Park—Une vacherie.

Par Placide J. Spear, à midi, dans le Passage de la Bourse No 22, entre les rues Douane et Canal—Meubles de bureau, coffre-fort, etc.

Le Kentucky.

Dans le Missouri, il n'y a que les abolitionistes de la Nouvelle-Angleterre établis à St Louis et les Allemands de l'Etat qui aient pris parti pour Lincoln. Le reste de la population, sous l'empire de l'indignation causée par les outrages des Fédéraux, s'est levé en masse et combat pour l'indépendance. Il y a accord entre la masse des citoyens et les autorités régulièrement constituées de l'Etat. Le gouverneur Jackson agit en vertu des pouvoirs presque dictatoriaux qui lui ont été conférés par la Législature avant son avènement, et nul ne met en doute qu'après une élection complète de l'Etat, le scrutin général ne ratifie par une immense majorité la déclaration d'indépendance prononcée par le gouverneur sous l'empire de circonstances impérieuses.

Il est loin d'en être de même dans le Kentucky où la diversité d'opinion entre le gouverneur et la Législature, et au sein du peuple lui-même, fait présager les complications les plus fâcheuses.

Le sentiment public est divisé en trois partis au moment très distincts. Il y a les unionistes à tout prix qui sont disposés à se soumettre à l'administration fédérale et même à la soutenir. En second lieu, il y a les unionistes partisans de la neutralité qui forment un parti nombreux et puissant et qui s'obstinent à maintenir la neutralité envers et contre tous. Ce parti est cependant attaché aux institutions du Sud et complètement opposé à la politique abolitioniste de M. Lincoln. La proclamation de Fremont a causé une grande irritation chez ces conservateurs paisibles et les arrogantes prétentions de Lincoln contribuent à les faire pencher en faveur du Sud.

Le troisième parti comprend les partisans de la séparation, les vrais patriotes kentuckiens qui veulent que leur Etat fasse cause commune avec les Etats Confédérés et qui, sous le nom de parti du droit des Etats, tiennent dans toutes les parties du Kentucky des meetings publics et viennent de nommer des délégués à une convention générale assemblée depuis quelques jours à Frankfort.

Telle est la position respective des trois partis qui se partagent l'Etat. Voici, maintenant, celle des autorités. Le gouverneur, comme on a pu le voir par les extraits de son message que nous avons publiés, est en faveur du droit des Etats, opposé à Lincoln et favorable à la sécession. Mais n'ayant pas la majorité dans la législature, il a prudemment conformé sa conduite à la politique de neutralité dans l'espérance que les événements forceraient le parti des neutres à se réunir aux sécessionistes. Les Lincolnistes, de leur côté, ont évité de heurter de front les unionistes partisans de la neutralité sans l'appui desquels ils resteraient en minorité. Malheureusement, la portion de la législature qui représente les neutres n'a pas suivi le mouvement de l'opinion publique et l'on craint qu'elle ne cède par faiblesse à la pression des fédéraux.

Les membres unionistes du Congrès qui ont voté les subsides demandés par M. Lincoln, emploient tous les moyens que peut suggérer l'esprit d'intrigue pour faire endosser par la Législature cet acte de basse servilité dont ils se sont rendus coupables. Le gouvernement fédéral se les est attachés en les intéressant dans des contrats et en leur promettant des places; et ceux-ci se sentant perdus dans l'opinion publique cherchent à compromettre avec eux la Législature. Avec l'aide des Lincolnistes [illegible] ils espèrent des neutres afin d'entraîner de leur côté un noyau suffisant pour constituer une majorité. Cependant ils n'ont pu réussir à vaincre toutes les objections tirées du paiement de la taxe directe et du maintien des camps fédéraux dans l'Etat.

Nous avons appris par le télégraphe que la législature avait voté l'envoi de commissaires à Paducah et à Columbus pour se plaindre de l'invasion de l'Etat par les forces fédérales et par les forces confédérées. Mais ce vote a été repris en considération, et les commissaires déjà partis ont été rappelés. Ce retrait d'une résolution importante indique une grande oscillation dans les opinions de l'Assemblée. Nous n'en augurons rien de bon, car les réponses qu'eussent obtenues les commissaires étaient prévues. Les confédérés se seraient déclarés prêts à se retirer si les fédéraux évacuaient l'Etat, et ceux-ci eussent certainement refusé en se fondant sur l'ordre de Lincoln. L'assemblée, que la démarche de ces commissaires engageait, se serait trouvée forcée d'exiger péremptoirement le respect de sa neutralité et d'adopter des moyens coercitifs. Il est donc probable que les Lincolnistes, voyant le danger, ont usé de toute leur influence pour faire rappeler le vote. Ce premier triomphe de la politique soumissioniste fait présumer que la législature va être inféodée à l'administration fédérale.

Il n'en sera pas de même de la majorité du peuple du Kentucky, et comme un conflit entre les forces fédérales et les forces confédérées est inévitable les amis du Sud y prendront certainement part. L'attitude de la législature encouragera la minorité à prendre aussi les armes et le commencement des hostilités sera le signal d'une guerre civile entre les deux factions extrêmes. Si la législature passe une loi pour soutenir activement l'autorité fédérale, le gouverneur y apposera son véto; alors toutes les horreurs de la guerre et de l'anarchie accableront ce malheureux Etat. Les unionistes par leur persistance à soutenir une neutralité impossible auront aggravé le mal qu'ils voulaient éviter.

COMMUNICATIONS CONSULAIRES.—Le *Courrier* de Charleston annonce qu'un paquet scellé envoyé par le consul anglais de cette ville au consul anglais à New-York a été arrêté à Louisville par les agents fédéraux et renvoyé à Charleston. Il est probable qu'il en sera de même du sac des dépêches envoyées par le consul français de la Nouvelle-Orléans au consul-général à New-York. Il reste à savoir si l'Angleterre et la France supporteront longtemps les insolences de Lincoln envers leurs nationaux et leurs représentants accrédités.

UNE RÉPONSE PRUDENTE.—Le cabinet de Lincoln redoutant l'influence que possède dans le Kentucky l'honorable Preston ex-ministre en Espagne, l'a mandé dernièrement à Washington sous le captieux prétexte de régler des comptes. Preston a répondu qu'il ne désirait nullement aller tenir compagnie à M. Faulkner, l'ancien ministre en France, arrêté déloyalement, et que si le gouvernement avait des comptes à régler avec lui, il pouvait lui envoyer un agent pour les régler.

MISSOURI.—Le *Baltimore Sun* a été informé par des voyageurs venus du Missouri que Frémont et compagnie avaient perdu toute confiance dans le pseudo-gouverneur Gamble, qu'ils ont fait nommer par un débris de convention. Il paraît que Gamble veut faire son petit Jackson, et qu'il a lancé plusieurs manifestes dans l'un desquels il proteste contre l'occupation du Missouri par les troupes fédérales aussi bien que par les troupes confédérées. Les Lincolnistes trouveront peu prudent de lui confier des armes pour armer les 40,000 Missouriens qu'il a appelés sous les drapeaux.

APPROBATION DE L'OCCUPATION DE COLUMBUS.—Nous apprenons par une lettre particulière que le président Davis a approuvé l'occupation de Columbus, dans le Kentucky, par le général Polk. Il considère que c'était une mesure stratégique nécessitée par les circonstances.

DÉPART DE L'ARTILLERIE WATSON.—Le steamer Columbus est parti hier soir pour Memphis. Il s'arrêtera à la paroisse Tensas pour y prendre la batterie de Watson qui est campée sur les bords de la rivière Tensas et qui se compose de 1[illegible]0 hommes et de 6 pièces de canon.

RÉGIMENT DE CAVALERIE CHEROKEE.—John Ross, principal chef de la nation Cherokee, a écrit une lettre destinée à être transmise au général McCulloch, dans laquelle il déclare qu'à une réunion tenue le 21 août, à laquelle assistaient 4,000 Cherokees, ceux-ci ont décidé à l'unanimité de s'allier aux Etats Confédérés. Un régiment de cavalerie va être levé immédiatement et placé sous le commandement du colonel John Drew, pour être mis à la disposition de McCulloch.

Par le Télégraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

DÉPÊCHES DE L'APRÈS-MIDI.

Nouvelles d'Europe.

Montréal, 11 septembre.—Le *North American*, avec des dates de Liverpool via Londonderry du 30 août, est arrivé à Québec. Les nouvelles commerciales ont été devancées.

Lord Palmerston a été installé comme gardien des cinq ports. Dans un discours il a fait allusion à la bataille de Manassas comme preuve de l'impuissance de troupes braves mais indisciplinées contre une armée organisée.

Le London *Times* termine un article sur les affaires d'Amérique en disant qu'il n'y a plus d'espoir de soumettre le Sud.

La dernière lettre de Russell dit que la question se resserre et se réduit à l'abolition de l'esclavage, et il pense que le président déclarera bientôt libres les esclaves dans toutes les limites des Etats Unis.

Quinze cents balles de coton ont été achetées par une des premières maisons d'Angleterre, à expédier d'Amérique.

Nouvelles du Kentucky.

Louisville, 11 sept—James Chapin, de Vicksburg, est accusé d'être capitaine de Home Guard.

Il y a eu de fortes pluies la nuit dernière.

Sauf le paragraphe relatif à l'activité déployée à l'arsenal, on n'a reçu aucun télégramme de Washington depuis hier à midi.

Leslie Combs, unioniste influent, a écrit une lettre fortement en faveur de la coercition à la Convention unioniste, actuellement en session à Syracuse, Etat de New York.

Dépêches de nuit.

Forteresse Monroe.

Forteresse Monroe, 11 sept.—Les steamers S. R. Spaulding et Baltimore sont en route pour le fort Hatteras. Le Jamestown est arrivé du blocus de la Floride, mais il n'apporte aucune nouvelle intéressante.

Escarmouche près de Chain Bridge.

Washington, 11 sept.—Une escarmouche a eu lieu à Chain Bridge, dans laquelle les Fédéraux ont fait deux prisonniers, qui ont refusé de donner leurs noms. Les avant-postes des Confédérés ont fait deux prisonniers près de Hunter's Chappel.

De nombreuses troupes confédérées étaient campées près de Falls Church pendant ces trois derniers jours.

La Convention républicaine à N. Y.

Syracuse, 11 sept.—La Convention Républicaine a été appelée à l'ordre par Simon Draper. Il y a apparence d'union entre les deux partis.

Engagement sur le Mississipi.

Cairo, 11—Les chaloupes canonnières Conestoga et Lexington, parties en reconnaissance dans le bas Mississipi, ont rencontré une batterie de 16 canons à Lucas Bend, sur le bord du Mississipi, et deux chaloupes canonnières confédérées. Ils ont fait taire la batterie, et les chaloupes canonnières se sont retirées devant le feu des canons à Columbus.

Les troupes du Sud à Columbus.

Il n'y a pas moins de quinze mille hommes de troupes confédérées campées à Columbus. Elles ont reçu d'importants renforts hier.

Législature du Kentucky.

Frankfort, 11—La Chambre a adopté par un vote de 71 contre 26 une résolution enjoignant au gouverneur de lancer une proclamation ordonnant aux Confédérés d'évacuer le territoire du Kentucky. Elle a en outre refusé de suspendre les règlements relativement à une résolution proposée ordonnant l'évacuation par les Fédéraux et les Confédérés tous à la fois.

De Lexington.

Washington, 11 sept.—Si l'on doit se fier aux rapports, tout était tranquille sur l'autre rive du Potomac, aujourd'hui à midi.

Le Marshall Kane à Baltimore.

Baltimore, 11 sept.—Le Marshall Kane, détenu depuis quelque temps au fort McHenry, a été envoyé au fort Lafayette.

Le commandant du fort Hatteras.

Forteresse Monroe, 11—Le gén. Reynolds a été nommé commandant du fort Hatteras.

Saisies et arrestations.

New York, 11 sept.—Trois chevaux de sang, plusieurs tilburys, etc., appartenant à des gens du Sud ont été saisis aujourd'hui.

John Anderson, de Providence, R. I., a été arrêté et envoyé au fort Lafayette.

Le Maryland sur le point de se séparer des Etats-Unis

New York, 11.—Le correspondant du *New York Post* à Washington télégraphie qu'on s'attend à ce que la législature du Maryland passe une ordonnance de sécession la semaine prochaine.

De Richmond.

Richmond, 11—Il est arrivé aujourd'hui des passagers de tous les camps confédérés. Ils n'apportent aucune nouvelle intéressante.

Il règne une grande activité dans tous les départements. Les ressources du gouvernement sont illimitées. Les hôpitaux ont été beaucoup agrandis et rendus plus confortables. La plupart des hôpitaux sont entretenus par des contributions fournies par les différents Etats ou les particuliers. Eu égard aux bons soins des médecins et des infirmiers, la mortalité dans nos troupes est très minime.

LES BONS DU TRÉSOR.—Le marshal des Etats Confédérés a été autorisé à recevoir des bons du Trésor en paiement des navires du Nord saisis dans le port et qui ont été vendus dernièrement.

Les banques de Charleston ont résolu d'accepter les bons du Trésor en paiement de dettes et en dépôt.

Communiqué.

Nouvelle Orléans, le 11 septembre 1861.

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,

Nos communications régulières de toutes sortes avec l'Europe sont décidément interrompues. Je n'ai pas besoin de m'appesantir sur les effets désastreux des mesures qui ont amené ce résultat, ni sur l'impérieuse nécessité qu'il y aurait à y obvier.

Dans cet état de choses, ne serait-il pas possible aux Etats Confédérés, et surtout à la Louisiane et au Texas, de s'ouvrir une nouvelle voie de communication avec l'autre continent, ailleurs que par les Etats-Unis?

Il me semble que si.—Nos relations avec Galveston ne sont pas, jusqu'ici, interrompues; et, d'ailleurs, rien n'empêche qu'elles ne soient toujours entretenues par terre.

Toute la question gît donc dans l'établissement d'une route postale, aussi par terre, entre Galveston et Matamoros. De cette dernière ville les correspondances pourraient être portées par la poste mexicaine à Vera-Cruz, d'où elles seraient emportées tous les mois en Europe par le steamer régulier de la malle anglaise des Antilles.

M. le consul général du Mexique pourrait être consulté à cet égard; et ce n'est peut être pas trop présumer que de penser que, si cette résolution était prise par les Etats-Confédérés, la compagnie des Indes occidentales se déciderait probablement à faire arriver deux de ses steamers par mois à Vera-Cruz, au lieu d'un seul.

Si cette suggestion vous paraît de quelque utilité, faites en tel usage qu'il vous plaira.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
votre dévoué serviteur,
T. THEARD.

ENGAGEMENT SUR LE POTOMAC.—Il y a quelques jours un télégramme de Richmond constatait qu'une escarmouche avait eu lieu entre les confédérés et les fédéraux et que les premiers après avoir tué ou blessé 300 yankees s'étaient emparés de collines offrant des positions stratégiques importantes. Nous trouvons dans une correspondance adressée au *Picayune* les détails qui suivent sur cet engagement.

Le principal point d'attaque a été la colline de Manson, bien que le but réel fut d'obtenir possession d'une éminence encore plus élevée, à un mille et demi plus au nord dans la direction du chemin de fer de London et Hampshire occupée par les confédérés. C'est cette colline qui domine complètement les travaux de l'ennemi sur les hauteurs d'Arlington que nous avons saisie il y a quelques jours et que nous fortifions avec soin.

Les forces d'attaque des fédéraux consistaient en 6000 hommes environ qui ont été repoussés sur tous les points avec perte. Les forces engagées de notre côté étaient de 6000 hommes et se composaient de Virginiens et de Caroliniens, les premiers formant la brigade avancée du général Longstreet et les derniers celle du général Bonham. Non seulement l'ennemi a été complètement repoussé, non seulement nos forces sont restées en possession des collines attaquées mais encore en poursuivant l'ennemi elles ont occupé une position encore plus importante et où ils ont pris possession d'ouvrages étendus et de munitions et de provisions d'une valeur d'un demi-million de dollars.

La seconde compagnie de l'artillerie Washington, commandée par le capitaine Rosser s'est particulièrement distinguée dans cette affaire.

Un autre engagement a eu lieu sur le haut Potomac au-dessus de Leesburg. Nos troupes ayant observé que des corps ennemis faisaient de fréquentes apparitions sur la rive opposée ont établi des batteries et ont dispersé l'ennemi en lui occasionnant une assez forte perte.

De l'intervention étrangère.

Nous empruntons à la brochure de M. Belloc des Ministères sur la question américaine, le passage suivant qui traite de la question d'intervention:

Mais pourquoi ne pas prévenir les horreurs de cette lutte? M. le principe de non-intervention est écrit dans le droit nouveau des peuples, rien ne s'oppose à ce que les paroles d'une sage médiation ne fussent entendues. Les conseils d'un cabinet comme celui des Tuileries sont toujours écoutés. Qu'il nous soit permis d'espérer qu'ils le seront cette fois encore. L'empereur acquerrait une gloire plus impérissable que celle de Solferino; le Nord et le Sud le confondraient dans l'expression de leur gratitude. Ceux qui sont en ce moment les plus exaltés béniraient, dès que le calme serait revenu, la main auguste qui les aurait sauvés; et les Américains ne seraient pas les seuls à lui en faire [illegible]. Chaque coup de canon qui ne serait pas tiré là bas serait [illegible] pour tous les ports, toutes les villes, tous les centres manufacturiers du Globe. Le commerce et l'industrie n'auraient plus qu'à bénir un pareil [illegible], ils applaudiraient avec élan à ce grand acte pacificateur et politique à la fois.

M. Lincoln a menacé de déclarer la guerre à toute puissance qui oserait reconnaître le Sud. Mais ce serait faire injure à la France et à l'Angleterre, ce serait douter également de sentiment que le reste de l'Europe a de sa dignité, que de supposer que ces bravades puissent exercer une influence sur les déterminations des cabinets.

Le président de Washington se plaisant de défier l'Univers, quand il n'est pas seulement assez fort pour mettre d'accord MM. Seward et Chase, et dominer les coteries qui le tiraillent en tous sens!

Il faut qu'il connaisse bien peu l'Europe, s'il ignore que, quinze jours après la déclaration de guerre, la France ou l'Angleterre l'écraseraient sous les décombres de la Maison-Blanche, et, si elles le voulaient, ne laisseraient pas pierre debout dans la capitale fédérale. Il devrait savoir aussi qu'il ne serait pas plus difficile d'en faire autant de Boston, Philadelphie et New York.

M. Lincoln ne laissera pas aller les choses jusque-là; il est aux prises avec trop de difficultés impraticables pour ne pas saisir avec empressement tout prétexte qui le tirerait honorablement de la position dans laquelle il s'est engagé. Que voulez-vous qu'il fasse, en effet, dans l'hypothèse la plus inadmissible? Qu'il pousse vigoureusement la guerre lorsque le Congrès se sera prononcé? Eh bien! après cela? Qu'il puisse alimenter ses troupes; qu'il gagne une, deux, vingt batailles? Nous le voulons; après? Qu'il brûle ou noie les villes du Sud; qu'il fasse des Etats Confédérés un vaste désert; qu'il soulève les esclaves ou les emmène, et qu'il proclame l'abolition de l'esclavage? Soit, encore une fois. Mais est-ce que le Nord pourra travailler lui même les terres qu'il aura conquises sur le Sud? Est-ce qu'il songe à réduire l'habitant blanc du Sud à travailler côte à côte avec le noir cultivant pour le Nord? Est-ce que la position de l'esclave sera améliorée par les triomphes du Nord? Est-ce que le noir redoute quelque chose de plus au monde que de tomber au pouvoir d'un Yankee? Est-ce que les désastres et les souffrances du Sud, avec leurs conséquences, créeront beaucoup de sympathies européennes aux Etats du Nord? Est ce que, de tout cela, le Nord retirerait quelques bénéfices? Aurait il un sou de plus dans ses coffres? Les douanes de New York et de Boston recevraient-elles un dollar pour combler leur déficit? Les filatures du Nord recevraient elles le coton à meilleur marché? les navires plus de fret et à des conditions plus lucratives? le commerce et la banque, plus de commissions sur les ventes du coton, du tabac, etc.? Non, loin de là; et, ce n'est pas trop dire, le Nord, dans sa victoire même, trouverait sa ruine et tomberait au niveau des petites républiques espagnoles. Si coûteux que soit le sacrifice, l'orgueil du Nord s'accommodera toujours mieux de voir reconnaître la Confédération du Sud.

La question de l'esclavage n'a pas empêché le Brésil d'être reconnu; le Mexique l'a été; Saint Domingue même a été reconnu: ce ne sera pas là un obstacle.

L'Europe verra qu'il s'agit d'un peuple de huit millions d'âmes, policé et jouant un rôle immense; d'un peuple qui a un gouvernement régulier, fondé sur le suffrage universel, les lois les plus sages et la politique la plus modérée; d'un peuple enfin, il faut le dire, mille à tous, et qui ne peut, en aucun cas, être un danger ou faire ombrage à aucune puissance. Elle ne pourra lui refuser d'entrer dans le concert des nations. C'est tout au plus une question de temps. Combien n'est il pas désirable que la France ne se laisse pas prévenir par d'autres, par l'Angleterre surtout!

La politique d'une grande nation doit voir plus loin que le jour présent. Les Etats du Sud pèsent déjà beaucoup dans la balance du monde, à cause de *King Cotton* et de bien d'autres choses. Mais plus nous irons, et plus leur importance grandira; car, désormais, les questions d'industrie et de commerce domineront toutes les autres. Il n'y a, maintenant, d'autre politique large et féconde que celle des intérêts commerciaux à défendre et à développer. C'est donc en Amérique et dans les Etats du Sud principalement, que sera le champ de bataille de l'avenir, parce que là se trouvent les principales matières premières nécessaires à l'industrie; parce que là se trouvera, de plus en plus, le seul grand marché ouvert à la consommation des produits de l'Europe. Les débouchés manqueront bientôt sur le Continent: tous les pays deviennent manufacturiers; il n'y aurait plus d'écoulement possible à ces flots de marchandises qu'il faudra en heure sortant de nos fabriques, si le Nouveau Monde ne les appelait pas.

CHRONIQUE LOCALE.

Escroquerie.—José Amoros y Rubio et Juan Montoro, fabricants de cigares, se présentèrent, le 2 du courant, au magasin de M. Antonio Costa, marchand commissionnaire de la rue de la Douane, et exprimèrent le désir d'acheter une certaine quantité de tabac de la Havane. M. Costa les connaissait, il avait déjà été en relations d'affaires avec eux.

José et son compagnon annoncèrent qu'ils avaient l'intention d'acheter au comptant, qu'ils avaient des doublons espagnols déposés chez MM. Fatjo et Brunaso, de la Vieille Levée, et viendraient s'acquitter le lendemain ou le surlendemain. M. Costa n'hésita point à leur livrer pour sept cents piastres de tabac.

Ayant obtenu la marchandise qu'ils voulaient avoir, les deux fabricants la vendirent le même jour, se partagèrent la somme et eurent grand soin d'oublier M. Costa.

Au bout d'une semaine d'attente et ne recevant aucune réponse à ses lettres, M. Costa se rendit, mardi soir, au bureau de MM. Fatjo et Brunaso et y apprit avec étonnement que les doublons de José et de Juan n'avaient jamais paru dans la maison. Le lendemain, on sut qu'il fut informé que les deux amis avaient trouvé des acheteurs pour le tabac et venaient de quitter la Nouvelle-Orléans pour Nashville, par le chemin de fer de Jackson. Il fit aussitôt prier les autorités de Jackson de les arrêter dès que le convoi arriverait dans cette dernière ville, et ils formuler une plainte au bureau du recorder Gastinel.

L'affidavit accuse nos hommes d'obtention de marchandises à l'aide de faux prétextes.

Les Dames de la Providence.—Les Dames de la Providence à la disposition desquelles M. Boudousquié a si généreusement mis la salle du Théâtre de l'Opéra, ont déjà beaucoup fait pour les soldats qui représentent la Louisiane en Virginie et au Missouri. Elles ont envoyé à nos volontaires deux mille trois cents pantalons, chemises, caleçons, gilets, &c, fourrés, taillés et cousues par elles-mêmes. Les hôpitaux ont en outre reçu d'elles une énorme quantité de charpie et d'articles dont les malades et les blessés ont besoin.

Ce matin, à sept heures, ces Dames font dire une messe à la Cathédrale pour le succès de nos armes et il sera fait une quête pour les volontaires. Le comité qu'elles ont nommé se compose de MM. Elmore, Gardère, Freret, Bonford, Gauquet, Bentgre, Miltenberger et Witz.

Accusations.—Antonio Campo Jr. a été arrêté hier, dans le troisième district, à la demande d'Auguste Conrad qui l'accuse de parjure. En signant un cautionnement pour répondre de la comparution de Louis Descarles qu'un affidavit accuse d'outrage envers sa belle-sœur, fille de Conrad, Campo déclara qu'il a des propriétés qui valent deux mille piastres. Conrad nie le fait.

Paragraphes.—Auguste Conrad et François Reyes, h. c. l., se sont pris de querelle, mardi soir, au Lac Pontchartrain, à l'extrémité du chemin de fer. Reyes a tiré un couteau et blessé Emile Scinty accidentellement. Il a été arrêté et dénoncé par le lieutenant Mazerat.

Un duel à l'épée a eu lieu, hier matin, au City Park, entre Henry Clark et Ernest Sudre. Après quelques passes, les témoins sont intervenus et les combattants ont quitté le terrain sans s'être réconciliés.

Samuel Isaacs est accusé, devant le recorder du Premier District, de s'être servi d'expressions inconvenantes à l'Eglise St-Patrick tandis que Mark Gleighin y était en prière.

Martin Ludwig a qui Nelly Grey a volé cent vingt piastres, a demandé hier à M. Emerson de retirer la plainte qu'il a formulée contre elle et Johnny Leonard. Il donne pour raison que s'il la poursuivait devant les tribunaux il serait obligé d'abandonner son commerce sur le fleuve et qu'il serait privé, pendant trente jours, même d'une partie de son argent, car les quarante-trois piastres trouvées par les officiers de police sous l'oreiller de Nelly devront être produites devant le juri.—M. Ludwig désire pardonner tout que son nom ne figure plus dans les journaux au sujet d'une affaire aussi humiliante. Il sera difficile à comprendre. Le magistrat a acquiescé à la demande de M. Ludwig. Nelly et son Johnny se sont retirés de la Cour plus heureux qu'ils n'y étaient entrés.

MM. F. Bahnke et F. Spitzmuller, lieutenants des "Turners" sont accusés devant le recorder Gastinel, d'avoir assailli à main armée un rédacteur du Louisiana Staats Zeitung. L'affidavit déclare qu'ils sont venus au bureau armés d'une épée et d'un revolver, qu'ils y ont insulté, menacé une personne et oublié le respect dû à la presse, à la paix et à la dignité de l'Etat de la Louisiane. Les inculpés ont fourni chacun un cautionnement de deux cents piastres en attendant l'interrogatoire.

Mme Mishon est accusée, devant le même magistrat, d'avoir insulté Mme Annette Raphenne en différentes occasions.

Incendie.—Hier matin, à une heure et demie, une petite maison située à la jonction de la Promenade Carondelet et de la rue Broad et occupée par le gardien du port, a été complètement détruite par un incendie.

—Deux heures plus tard, le feu a pris au toit d'une maison de la rue Annette [No 65] habitée par Louise Hippolyte, f. c. l. Les flammes ont été promptement étouffées. C'est une tentative d'incendie. On avait jeté de la térébenthine sur le plancher de la mansarde.

Plainte.—Une belle jeune femme de dix-neuf ans s'est présentée dernièrement au bureau du recorder du Deuxième District pour se plaindre d'un homme qu'elle croyait son ami. Née en France, elle y vécut heureuse jusqu'au jour où son fiancé quitta le village et vint chercher fortune dans le Nouveau Monde. Il lui promit, en partant, qu'il l'enverrait chercher dès que ses moyens le lui permettraient et qu'il l'épouserait en Amérique. La jeune femme débarqua tel il y a quelques mois puis se rendit à Galveston où elle rencontra son amant. Ils s'unirent à Houston où le jeune homme travailla en qualité de boulanger. Ayant perdu sa place, il vint à la Nouvelle-Orléans. Sa position ne s'y étant pas améliorée, l'épouse, afin de contribuer, autant que possible, aux dépenses du ménage, sollicita et obtint de l'emploi dans la famille d'un professeur.

Le mari disparut subitement. On dit à la jeune femme qu'il était allé chercher du travail et avait monté le fleuve. Un charpentier de la rue Toulouse, (ami de l'absent) l'informa qu'il avait été chargé de la protéger. Il l'engagea à quitter la place et à louer une chambre. La jeune femme, croyant que c'était le désir de son mari, fit ce qu'on lui disait et remit au charpentier qu'elle nomme "le vieillard" tout l'argent qu'elle possédait—c'est-à-dire douze piastres, le salaire du mois. Le charpentier ajouta quelques piastres à cette somme et acheta des meubles pour cette chambre.

"Le vieillard" ne tarda pas à laisser voir que sa conduite n'était pas des plus désintéressées, que sa prétendue amitié était de l'amour, rien de plus, rien de moins. La jeune femme repoussa ses offres, il menaça, dit-elle, de la tuer et, le lendemain soir, elle appela un jeune homme pour la protéger. Le charpentier, à son retour, vit le jeune homme, fit un tapage effroyable et les mit tous deux à la porte. Le nouveau protecteur conduisit sa protégée dans la famille qui l'avait reçue et l'emploie encore aujourd'hui.

Le charpentier ne s'est pas aux fins demandées, il réclame la propriété.

Découverte d'un traître.—On a arrêté hier à Kennerville, le capitaine J. M. Wing, comme prévenu de haute trahison. Avant la guerre actuelle, Wing était bien connu comme navigant sur les steamboats, et quand l'abolitioniste Keonts, qui est aujourd'hui commandant de la flotille de Lincoln, sur le fleuve, reçut l'ordre de quitter notre port avec le steamboat le City of Memphis, pendant que celui-ci prenait les chars pour aller plus vite, Wing prenait le commandement de son bateau, et lui faisait remonter le fleuve pour l'armer en guerre au service des Fédéraux. Wing revint ensuite ici, où il professa les opinions les plus ardentes en faveur du Sud, mais on croit qu'il n'était qu'un espion du Nord. Il est parvenu à séduire la femme d'un marchand de la ville, jeune femme d'une grande beauté, et mère d'un enfant au berceau. Pour achever le portrait de Wing, nous dirons qu'il est marié et que sa femme réside à Baltimore, et qu'il a trois enfants.

Mais pour continuer d'entretenir cette fameuse liaison il fallait à Wing de l'argent. Il eut recours pour cela à des moyens odieux. Sous le prétexte de monter en compagnie, (la compagnie des Dagos Guards) il se fit donner de fortes sommes d'argent et reçut en outre le montant de diverses souscriptions. Il appliqua à son usage personnel les diverses sommes qu'il toucha ainsi. Puis, pour retarder le moment du départ pour le service actif, il apporta à la formation de la compagnie toutes sortes d'entraves préméditées. Divers emprunts qu'il fit ensuite de ses officiers, et les réclamations des fournisseurs dont il prétendait avoir acquitté les factures firent naître enfin des soupçons. La police fut mise à sa recherche.

Wing pensa alors que le moment était venu de prendre au large. Il partit pour Kennerville par le chemin de fer de Jackson, mardi matin. Au dépôt il écrivit à la dame de sa pensée un billet conçu en ces termes:

"Kate, va dans une chambre et fais un paquet de mon linge, propre ou sale, et apporte aussi tes effets. Va ensuite à l'hôtel qui se trouve vis-à-vis du chemin de fer, ce soir même, avec tout le bagage de manière à être prête à prendre le char de demain matin. Je t'attends à Kennerville où je monterai en char avec toi et nous partirons ensemble." Ce billet fut probablement perdu par la personne à qui il avait été confié, et est tombé entre les mains des officiers Miller et Farrell. Ces derniers, après en avoir pris connaissance, le firent remettre à la dame en question. Cette dame se conforma aux instructions qu'on lui donnait, et fit tous les préparatifs de départ, se disposant à emmener aussi son enfant.

Mais, l'homme propose, et Dieu dispose. Le mari de la dame avait été prévenu et surveillait tous les mouvements. De leur côté, les officiers de police surveillaient la maison du dehors. Bref, au moment de l'arrivée des chars à Kennerville, Wing s'y précipita pour embrasser sa maîtresse. Il fut bien surpris de tomber entre les bras des deux officiers, qui le ramenèrent en ville par le train de 10 heures.

Wing n'avait plus sur lui que $3 50. Il a déclaré avoir donné tout l'argent par lui soustrait, à sa maîtresse. Cet argent était déjà dépensé, à l'exception d'une somme de $130 qu'il pensait qu'elle avait encore. Cette somme a été en effet remise immédiatement par la dame de ce il s'agit.

Wing est maintenant sous les verrous. On doit de grandes félicitations aux officiers Miller et Farrell pour l'adresse et le zèle qu'ils ont montrés dans cette affaire.

Vol découvert.—M. P. M. Tourné a reçu hier une lettre anonyme, lui annonçant qu'il peut retrouver le tapis de Bruxelles et l'argenterie qui lui ont été volés l'année dernière, dans la grocerie Mary Fox, à l'encoignure des rues Julia et Baronne, les objets lui ayant été volés par son esclave de confiance Robert, qui les a vendus à la dite Mary Fox. Les officiers Farrell et Howard se sont rendus à la grocerie indiquée, y ont fait perquisition, et ont trouvé le tapis sur le parquet d'une chambre de derrière, et l'argenterie dans la caisse.

L'esclave Robert et Mary Fox ont été arrêtés l'un et l'autre. Le vol avait été commis pendant que M. Tourné et sa famille étaient absents de la ville.

FAITS DIVERS.

—On écrit de Remiremont à l'*Impartial de la Meurthe et des Vosges*:

Une tentative de parricide vient d'avoir lieu dans notre arrondissement. Le 24 juillet, vers 3 heures du matin, un jeune homme de 19 ans, Charles Kragen, rentrait, après une journée et une nuit de débauche, au domicile de son père, fromager à la chaume des Neuf Bois, commune de Saint-Maurice. Le sieur Kragen père lui ayant refusé de descendre pour soigner le bétail, son fils ne lui répondit d'abord que par des injures grossières; puis, saisissant un fusil qui se trouvait à sa portée et qui était chargé de plomb de lièvre, le malheureux tirant fit feu sur l'auteur de ses jours. Heureusement l'arme dévia de quelques centimètres, et l'horrible crime ne fut pas consommé. Kragen fils, furieux, s'est aussitôt élancé sur son père, et l'a frappé au sommet de la tête du canon de son fusil. Il a pris alors la fuite, mais a été arrêté le lendemain.

L'information judiciaire se poursuit activement, et l'on pense que Charles Kragen comparaîtra aux prochaines assises des Vosges.

—A l'extrémité de la paroisse de Rainey, au joli village de Villemomble, la dame M..., restée veuve, il y a une dizaine d'années, avec cinq enfants en bas âge, dont quatre filles. La tâche était bien lourde, mais, à force de travail, d'économie et aussi de privations, elle en était venue à bout; la petite famille avait grandi, déjà même Maria, l'aînée, jolie personne de 17 ans, devait se marier avec un ouvrier peintre, enfin, l'avenir se montrait à la pauvre veuve sous les plus riantes couleurs. Mais il est des gens que l'adversité poursuit sans relâche.

Il a quelques mois, l'amoureux de la jeune Maria, obligé de quitter le pays faute d'ouvrage, s'en alla travailler à Meaux; jugez de désespoir de la pauvre fille! Néanmoins promesses, serments et gages de souvenir lui donnèrent la force de supporter ce coup terrible, et d'ailleurs ne pouvait-on pas s'écrire! Mais les jours, les mois s'écoulèrent, et de nouvelles, point!

Touchées du chagrin de leur compagne, d'autres jeunes filles lui conseillaient d'oublier l'infidèle et de choisir un autre amoureux, mais la pauvre délaissée ne voulut rien entendre; elle espérait toujours. Sur ces entrefaites, on apprend au pays que Maurice B......, l'amoureux en question, est sur le point de se marier à Meaux. A cette fatale nouvelle que son cœur refuse de croire, la jeune fille n'y tient plus, elle part, va trouver celui qu'elle aime et lui demande si ce que l'on dit est vrai. Sur la réponse affirmative: "C'est bien, lui dit-elle, en refoulant ses larmes, je sais ce qui me reste à faire, adieu!" Elle part le cœur brisé.

Le même soir, Maria, de retour à la maison, monte à sa chambre, fait toilette comme pour aller à une fête, puis, profitant de l'obscurité, elle va retirer la corde du puits et la cache. Ensuite elle se rend auprès de ses jeunes sœurs, qui travaillaient dans une pièce voisine, et, les serrant une après l'autre dans ses bras: "Adieu, leur dit-elle en sanglotant, embrassez maman pour moi et priez la de me pardonner!" Puis elle sort précipitamment.

Ne comprenant rien à cette conduite, les trois jeunes filles courent après elle et arrivent au seuil de la porte juste pour la voir monter sur la margelle et sauter dans le puits. "Au secours! au secours!" s'écrièrent-elles aussitôt, "vite du secours, Maria est dans le puits!" Et les voisins d'accourir et de s'empresser pour retirer la pauvre fille; mais pas de corde, où donc est-elle? On va, on vient, on cherche, on perd un temps précieux, enfin, quand le sauvetage est organisé, on ne retire de l'eau qu'un cadavre.

Le lendemain, le curé du pays, après avoir fait quelques difficultés pour rendre les hommages funèbres à la pauvre suicidée, finit par comprendre qu'il *fallait beaucoup pardonner à celle qui avait tant aimé*, et, le jour suivant, on portait à sa dernière demeure le corps de Maria M., que suivait une foule nombreuse et tout émue du drame qui venait de s'accomplir.

—On lit dans la *Gazette du Midi*: Le crocodile noir dont nous avons annoncé l'installation récente au jardin zoologique de Marseille, a voulu prouver qu'il était tout à fait remis des fatigues du voyage qui nous l'amène de pays bien lointains. Cet animal avait été placé dans le bassin où se trouvait la famille des phoques, aujourd'hui malheureusement éteinte. Un matin on l'a cherché vainement dans ce domicile, qui paraissait pourtant lui convenir parfaitement.

Le crocodile s'était mis en campagne par monts et par vaux; il avait traversé tout l'ancien jardin, le pont jeté sur le boulevard, et était allé se blottir dans les roseaux du petit lac où folâtrent les oiseaux aquatiques et notamment les pélicans, devant lesquels on l'a trouvé en arrêt la gueule ouverte. Au lieu de nourrir leurs enfants, les pélicans risquaient de nourrir, cette fois, de leur propre chair, le crocodile, si l'on ne fût arrivé à propos pour les mettre hors des atteintes de ce dangereux vagabond.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Arrivés hier.

Steamboat Little Rock, Brown, Memphis
Steamboat Music, Delferes, Donaldsonville
Lizzie Simmons, Richardson, de Memphis
Vicksburg, Wise, Argyle Landing.
Laurel Hill, Hone, Bayou Sara

Reçu par le fleuve:

Par le steamboat Lizzie Simmons, de Memphis, 225 barils farine Murrell & Bowles—220 do Sinch & Reylington—120 do Given, Watts & C—275 do Poindexter & Co—75 de A D Henkle—75 do C H Smith & Co—70 do P A Giraud—119 do Oglesby & Mickeley—13 do J Stevens & Co—15 do Kirkpatrick & Co—75 do Wilson & Young—50 do A G Griff & Co—100 de W Fogo—50 do Hopkins & Ferro—60 do C T Suddeck & Co—81 do H H Kennedy & Co—150 do Watts, Pleasants & Co—120 do Jas Connely & Co—183 sacs farine à H Kennedy & Co—417 do blé, 31 do patates B F Ethell & Co—114 do blé, 340 de son, 5 boucauts tabac Wilson & Young—9 do R H Short—65 colis pommes et patates J Olmstead—91 sacs patates, 62 sacs avoine Schneider & Wise—282 barils farine à H Kennedy & Co—35 balles coton M Finney—66 balles coton Theo Henderson & Poole—65 sacs graines de coton Tate & Dupuy—divers articles à ordre.

Par le steamboat Vicksburg, d'Argyle Landing, 14 balles coton J J Parson & Co—115 sacs graines de coton A A Maginnis—des légumes pour le marché gratuit et autres articles.

Par le steamboat Laurel Hall, de Bayou Sara, 16 barils mélasse W E Leverich & Co—2 boucauts sucre Woodruff & Co—5 balles coton Levi & Deltar—50 do marchandises Menard & Vignaud—divers articles à ordre.

Par le steamboat Little Rock, de Memphis, 44 barils farine Poindexter—229 do C H Smith—200 J I Adams—75 do Tarlton, Whitley & Tuille—75 do do, 35 boîtes amidon Kirkpatrick & Co—4 boucauts tabac Jas Turner—do Wilson & Young—10 rames papier T H Shields—32 do J O Nixon—9 barillets beurre Thompson & Barrow—4 do do, 34 barils patates D Gilbraith—108 barils blane W H Gilmore, et divers articles à ordre.

Par le steamboat Music, de Donaldsonville, 51 demi barils mélasse, 112 do do Carroll, Hoy & Co—39 do de G M Rainey—38 do de M Têtu—15 do do Toledano & Co—24 do de G Sebatier—35 do do, 26 boucauts sucre Renaud & Kernion—19 do do J Labatut—18 do do Fallowes & Co—16 do de Walk & Co et divers articles à ordre.—Total, 33 boucauts sucre, 283 barils mélasse et 7 demi do do.

On demande

UNE INSTITUTRICE française pour instruire des enfants déjà avancés dans la langue. Elle devra fournir les meilleures recommandations et être capable d'enseigner l'arithmétique et la musique. S'adresser rue Prytania, 267, entre 3 et 10 heures du matin. 4 sept—12

Saucissons de Lyon.

DEUX caisses saucissons de Lyon, à vendre par CAMILLE LACOSTE, No 210, rue Royale, coin Dumaine. 20 août

Mouches! Mouches!

DIX-HUIT long boxes de Gloire, [illegible] CAMILLE LACOSTE, No 210, rue Royale, coin Dumaine.

FEUILLETON.

LA FILLE DE SATAN.

III

LES SOMBRES PENSÉES.—Suite.

Cette famille dans laquelle Henri IV prenait ses amours était une famille ennemie.

Madame d'Entragues haïssait le successeur du souverain qui autrefois avait fait d'elle une opulente courtisane.

Le comte d'Entragues, ancien ligueur, voulait toujours le renversement du nouveau pouvoir. Il souffrait très bien le déshonneur de sa fille aînée tant qu'il n'avait qu'à y gagner, mais il se réservait de s'en fâcher, et de le prendre pour prétexte de la révolte, si ses complots réussissaient.

Le comte d'Auvergne conspirait pour lui-même. Le fils bâtard de Charles IX rêvait le trône, et le rêvait par tous les moyens illicites: car ce dernier des Valois était aussi le dernier des aspirants du royaume.

Henriette d'Entragues conspirait plus que tout autre. Le roi lui avait fait une promesse de mariage, grâce à laquelle elle se croyait sa femme légitime; et elle poursuivait Henri de toute sa colère tant qu'il n'aurait pas chassé Marie de Médicis pour la déclarer reine et son fils dauphin.

Toute cette famille avait déjà été impliquée dans la conspiration du maréchal de Biron et graciée par la faiblesse de Henri, qui ne se croyait permis, en aucun état de cause, de faire pleurer les beaux yeux de sa maîtresse.

Mais les complots, les machinations contre le roi de France marchaient toujours.

Si Henri IV séduisait la seconde fille du comte d'Entragues, il ne serait peut être plus possible à celui-ci de faire toujours le père patient. Poussé invinciblement à la révolte, il entraînerait peut être avec lui tous les mécontents; et le nombre en était grand.

Il n'était donc pas impossible qu'un doux regard, un imprudent soupir de cette petite fille assise là devant le balcon rejetât la France dans les flots de sang, les massacres, les ruines où elle avait été abîmée si longtemps.

C'était pourquoi la bonne madame de Chantal méditait avec tant de soin son sermon, dont elle avait déjà trouvé les deux premiers points et allait sans doute arrêter le troisième.

Comme elle en était là, un laquais, ouvrant les deux battants de la porte, annonça:

—Monseigneur l'évêque François de Sales; monsieur le capitaine de Rosny.

En entendant le premier nom, Françoise de Chantal ne pensa plus qu'au bonheur amené décormais pour elle par le lien formé la veille entre elle et le plus digne des ministres de Dieu, et grâce auquel elle pourrait voir tous les jours celui avec qui elle s'était toujours sentie, cérétement, mais éternellement unie.

Les deux nobles amis prirent place en face de la maîtresse du logis; Claire, après un salut rendu aux deux seigneurs, alla se réfugier sur le balcon.

François de Sales, à cette époque de la vie où la nature joignait une beauté remarquable aux brillantes facultés, à l'élévation d'âme qui se peignaient sur ses traits, à une célébrité précoce et déjà incontestable, François de Sales était un des hommes les plus admirables, non seulement de son siècle, mais de tous les temps, admirable au regard, et plus encore à la pensée qui embrassait les rares perfections réunies en un seul être. D'autres peut être que madame de Chantal eussent pu trouver que sa présence désolait et embellissait cet austère intérieur dans ses lambris de chêne.

Georges de Rosny avait aussi grandi dans sa carrière depuis que nous l'avons vu, bien jeune homme, dans les montagnes du Jura; il était alors capitaine dans les gardes du roi et un poste dans la faveur de roi. Sa figure vive, animée, était tellement expressive, et l'expression, sérieuse ou légère, en était toujours séduisante.

Son esprit, comme il arrive toujours, se répandait dans toute sa personne; il donnait de la grâce au roide costume militaire, de l'élégance aux trop nombreux ornements exigés par la mode, les armes sur lui semblaient rendre leur signification élevée et chevaleresque.

Une conversation douce et sérieuse s'était établie entre ces trois personnes. Cependant madame de Chantal y prenait peu de part, l'oeil fixé, la réflexion peinte sur les traits, elle méditait une pensée qui venait tout à coup de lui être inspirée.

Elle appela Claire, penchée vers les fleurs de balcon, sans avoir rien à lui dire, et promena alternativement son regard sur la jeune fille et sur Georges de Rosny.

Claire était redescendue du balcon, en tenant entre ses doigts des pétales de bluets, entre les roses, les autres, pour former de petites couronnes, elle alla les placer dans un livre d'heures posé sur un guéridon, en guise de signets.

—Je marque vos prières au hasard, dit elle avec un sourire à la baronne.

—Vous avez raison, mon enfant, répondit madame de Chantal, elles sont toutes bonnes.

—Oh! madame, dit la jeune fille il y a des moments où il me semble que ce sont les anges qui devraient vous prier!........

Un regard de François de Sales remercia Claire, mais madame de Chantal l'interrompit en demandant:

—N'y a-t-il pas un grand mouvement de monde dans la rue en ce moment?

—Une véritable foule, madame, répondit Claire; les chevaux peuvent à peine passer.

—Oui, reprit la baronne, le voisinage de l'hôtel de la reine Marguerite, qui est mitoyen, amène beaucoup de cavaliers et d'équipages.

—Ah! dit le capitaine de Rosny, c'est que les talents et l'esprit ne perdent jamais leur couronne.

—Mais cette foule, reprit Claire, m'a paru très agitée, des gentilshommes galopaient l'épée nue à la main; des masses de peuple les suivaient.... Ces rassemblements viennent de disparaître du côté du quai.

—Encore une de ces rixes comme il y en a tous les jours, dit la baronne. Des seigneurs se querellent; leurs gentilshommes les secondent, le peuple prend parti dans la lutte... et le sang coule.

—Bon Dieu! dit François de Sales, quel misérable emploi des forces, du courage, du sang de la France!

—La terrible guerre de la Ligue s'est mise en monnaie, dit Georges; on ne peut se déshabituer de hair et ferrailler..... Au lieu de deux grands partis qui se battaient pour Dieu, nos seigneurs se battent maintenant entre eux, pour leur propre personne.

—Le mal vient peut-être de ce que les plus grandes maisons du royaume se donnent l'exemple, dit madame de Chantal. Ainsi il y a malheureusement une ancienne et flagrante inimitié entre le premier ministre, votre père, monsieur de Rosny.... et la famille d'Entragues, dont ma chère Claire, que voici, est la plus jeune descendante.

La baronne ajouta:

—Souvent, à l'insu même de ces chefs de parti, trop haut placés pour entrer dans de basses intrigues, leurs partisans travaillent sourdement à ruiner le crédit, la fortune de la maison rivale; les gentilshommes attachés au service de l'une et l'autre se heurtent, s'injurient l'épée à la main, remplissent la ville de leurs bruyantes querelles.

—Madame la baronne a raison, dit François de Sales, c'est d'en haut que devrait venir la lumière, et les grands du royaume fomentent sans cesse des sujets de trouble, de division; après eux, tout le peuple de la cour veut faire éclater son importance, et se divise dans ses prétentions rivales.

—Oh! sans doute, dit le capitaine, il n'est pas si mince marjolet, brelandier de cour, bâtard de princes, ou amant de leurs maîtresses, qui ne voulût mettre le monde en feu pour ses privilèges et prérogatives.

—Et quelles belles ambitions, bon Dieu! dit la baronne: entrer dans la cour du Louvre à pied ou en voiture.... assister au petit ou au grand lever du roi.... être nommé pour se parer d'un nouveau titre.... sortir avec deux ou quatre chevaux et un nombre égal de laquais...... C'est surtout une guerre à mort pour avoir dans les rues le haut du pavé.

—Alors, dit naïvement Claire, il est bien malheureux qu'on ait pavé les rues.

—Tout le monde rêve aujourd'hui, continua la baronne, d'ajouter quelque chose à son écusson.

—Pour faire croire qu'on en a un! dit le capitaine en riant. Comme ce lourdeau de Renaudin, dont les aïeux cultivaient la terre, et qui veut descendre aujourd'hui d'une branche de Montmorency.

—Il en descend....comme les cerises.

—Ou bien, Richemont, qui veut la couronne de comte parce qu'il a douze enfants, et qu'il récompense des services qu'ils rendront dans l'avenir.... Il demande aussi au roi un château pour les loger.

—Il devrait demander l'arche de Noé.

—Ainsi de tous les autres.

—Et comme il n'y a pas des couronnes, des châteaux pour tout le monde, l'envie, la haine s'allument..... chacun tâche d'égorger son rival pour élargir sa place..... les duels, les cartels, toutes ces vilaines parties de sang se tiennent au quatre coins de la ville.

—Ce n'est pas la faute des lois répressives.

—Le roi en fait tous les jours.

—Mais l'habitude! Savez-vous, madame un mot charmant de Henri IV?.... Il voyait Bassompierre échanger avec Bellegarde un signe qui annonçait clairement une rencontre. Il fond entre eux en s'écriant: Messieurs, j'ai défendu le duel! Puis il ajoute: Mais si tu passes outre, Bassompierre, je te servirai de second.

—Bon Henri!...... toujours gentilhomme.

Le capitaine se leva, écoutant le bruit qui se faisait toujours entendre dans la rue, et dit en marchant à pas lent:

—Encore si nos seigneurs se tenaient entre eux.... mais dans les luttes publiques le peuple à la folie de s'en mêler.

—Hélas! dit la baronne, il faut bien que le peuple vive dans quelque chose; il n'a rien par lui-même.

—Que lui font Bassompierre ou Bellegarde? tous deux lui prendront de même son argent et lui donneront des coups de cravache.

—Le peuple a son imagination et son cœur, il faut bien qu'il les emploie.

—Aussi, partout des émeutes, des cris, des querelles, les coups d'estoc et de taille, le tapage, le diable.

—Oui, positivement, monsieur de Rosny, le diable. Car jamais on n'a tant entendu parler de sorcelleries, incantations et maléfices, depuis la cour et le parlement jusqu'aux masures des faubourgs.

—Et cela existe en effet, dit François de Sales, car Satan est sûrement déchaîné sur Paris; Satan, c'est l'égoïsme, à l'esprit cupide, au cœur jaloux, qui règne en souverain sur le monde.

—Mon Dieu, madame, vous l'avez bien dit! s'écria en se retournant, Claire, qui était près du balcon. On apporte un blessé.... il vient du quai et monte de ce côté...... sans doute vers l'hôpital des Frères de la Charité.

—Pauvre victime! dit madame de Chantal.

—Hélas! il est sans doute bien mal, car les porteurs semblent hésiter à tourner du côté de l'hôpital ou de l'église.... Je ne vois pas bien..... mais il me semble que des femmes pleurent derrière ce corps...... Oh! c'est horrible!

—Un blessé! dit madame de Chantal, et blessé peut-être toute la France sera désolée de plaies cruelles, rejetée dans ces abîmes de douleurs.

Ses grands yeux se levèrent pleins de limpides lumières et elle ajouta:

—Il n'y aurait qu'un moyen de faire cesser en partie ces cruelles discordes, de donner quelque exemple de réconciliation dans ce trouble universel.

Puis avec une certaine impatience:

—Voyons, Claire, dit elle, quittez donc ce balcon.... Et vous, monsieur de Rosny, revenez un peu prendre votre place.

Tous deux obéirent et la baronne les regarda tour à tour en silence.

—Vous disiez, madame, demanda le prélat, qu'il y aurait moyen d'apporter le rameau de paix sur ce champ de bataille?

—Oui, répondit elle, et je voudrais votre avis à tous sur ce sujet.

—Ce sera déjà une douceur d'espérer et d'attendre la paix que vous allez proposer.

Madame de Chantal pourtant, au lieu de prendre la parole, fit résonner un sifflet d'argent et demanda *la collation* au valet qui se présenta.

(*A continuer*). CLÉMENCE ROBERT.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Mercredi soir, 11 septembre.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 50 balles. Reçu, 30 balles.

TABAC—53 boucauts. Reçu, 14 boucauts.

SUCRE ET MELASSE—L'approvisionnement est épuisé sur la Levée. Quelques ventes en détail.

FARINE—16 barils de super. fine se sont été vendus hier à $7 40 le baril et 250 barils d'ordinaire à $7 87½.

MAIS—100 sacs de maïs à 95 cents le boisseau.

AVOINE—150 sacs d'avoine nouvelle, à 75 cents le boisseau.

BLE—400 sacs de rouge, à $1 12½ le boisseau.

PORC—100 barils de mess à —. Détail, $30 le baril.

GRAISSE—100 barils à 20 cts. Le prime en tierçon se détaille à 20 cts, et, en barillet, à 21 @ 24 cents la livre.

BACON—Les épaules se détaillent à 16 cents, les côtes côtés réduit à 18 et les jambons passés au sucre à 18@20 cents la livre.

WHISKY—Le rectifié se détaille à 45 cts le gallon.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 11 septembre 1861.

Reçu 64 porcs, 90 moutons et 32 veaux. Vendu 306 boeufs du Texas, 2 porcs et 134 veaux. A vendre sur place, 120 boeufs du Texas, 64 porcs, 90 moutons et 200 veaux. Nous cotons:

Boeufs du Texas, par tête, 1re qualité	30 00	@	35 00
do 2e	20 00	@	30 00
Veaux	8 00	@	11 00
Moutons 1re qualité	4 00	@	5 25
inférieurs	2 00	@	3 00
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres	6 00	@	10 00
Vaches laitières, par tête 1re qualité	0 00	@	—
	0 00	@	—

Décédé le 11 septembre, à 4 heures de l'après-midi, JEAN BAPTISTE BARTHET, à l'âge de 3 ans 2 mois. Son corps est exposé chez ses parents, rue Ste Anne, encoignure Galvez No 407.

Les amis et connaissances de la famille et les membres de la Société française sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 1 heure de l'après-midi.

Décédé, hier, à 11 heures et demie du soir, VICTOR DOMINGON, âgé de 40 ans.

Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures précises du soir.

Le convoi partira de la rue Girod, entre Annette et St Bernard, où le corps est exposé.

Marié le 10 septembre, par le juge Ernest Morel, M. FREDERIC BARTHELEMY à Mlle MARGUERITE MAHALIN, tous deux de France.

UN NOUVEAU CANON.

Le soussigné ayant inventé un "canon rayé monté" qu'il désigne à l'usage de l'armée confédérée, s'adressa au général Twiggs pour s'assurer de l'utilité de son nouveau canon.

Le général donna par écrit l'opinion qu'il avait en prime à ce sujet. Sa lettre est publiée ci-dessous.

Le soussigné annonce que son canon surpassera tous les autres pièces rayées et tel canon surpassera toutes les autres pièces de campagne. [illegible] ...

[illegible]

JAS C WINGARD.

Lettre du général Twiggs.

Nile-Orléans, 31 juillet 1861.

A M. J. C. Wingard.

Monsieur—Dans la conversation que j'eus avec vous relativement à votre Canon rayé, je vous dis qu'après avoir examiné et étudié l'avant-projet et les certificats que l'on vient de [illegible] ...

Je suis, etc.,
D. E. TWIGGS,
Major-général de l'Armée Confédérée du Sud.

12 sept

CARABINE TYROLIENNE

A vendre.

CETTE carabine est à balle forcée et porte à 1000 yardes. Elle a son sabre baïonnette, 130 balles coniques, une demi livre de poudre, sa bretelle, 350 capsules et son moule à balles.
Rue Royale 732.

SOUFFLEUR DE VERRE.

ON demande un excellent souffleur de verre. S'adresser à A. HILL, Rue de Chartres No 6.
12 sep—1

Cheval trouvé.

Un cheval est entré, le 1er du courant, au soir, dans les écuries du soussigné, près de l'encoignure des rues St Pierre et Remparts. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais.
Theo LARROUX
12 sep—1

Seule agence des célèbres STACKER IRON-WORKS, TENNESSEE.

A partir de ce jour, en considération de la grande augmentation des frais de transport, et de la hausse du métal, le prix des chaudières à sucre, grilles et garnitures de fourneaux subira un changement, vis:
24 à 30 pouces, $1 par pouce; 42 à 60 pouces $1 25 par pouce; 72 à 84 pouces $1 50 par pouce.
Grilles 4½ cents par livre; garnitures de fourneaux 5½, 6, 6½ cents, selon la grandeur et la mode.
Prix comptant. E. F. LA VILLEBEUVRE.
11sept Marchand-commissionnaire, No 12 rue Union

ROMAN GUARDS.

Cette Compagnie s'organisant pour faire partie du Régiment Louisianais, établi au moment au Camp Moore, a besoin de vingt membres pour la compléter.
S'adresser, au bureau de B. R. MARTEL, rue St-Louis No 11, de 9 heures à 2 heures. 12 sep—3t

LEGION FRANÇAISE.

COMPAGNIE DES VOLTIGEURS

Les membres de cette Compagnie se rendront à leur caserne, en uniforme complet, ce soir, 12 septembre, à 6 heures précises.
Par ordre du capitaine.
O. ROMAIN, sergent major
12 sept—1

LEGION FRANÇAISE.

Ordre No 51.

Nile-Orléans, 12 septembre 1861.

La première Compagnie se réunira aujourd'hui jeudi, à 6 heures du soir, à la caserne, pour l'exercice ordinaire et, après l'exercice, pour procéder à l'élection d'un lieutenant, en remplacement de M. F. Neyrey, démissionnaire; aussi à l'élection de tout autre officier dont l'emploi deviendrait vacant par suite de l'élection ci-dessus. L'élection sera présidée par l'Adjudant-Major assisté de MM. les capitaines de la 2me et de la 3me compagnie.
ALBIN ROCHEREAU, chef de bataillon.
CH. LAFFON DE LADEBAT, adjudant-major.
sept—2t

VOLONTAIRES FRANÇAIS.

L'organisation d'une première compagnie d'élite ayant été résolue, tous les membres du bataillon qui désireront en faire partie sont invités à se trouver VENDREDI soir, 13 du courant, à 7 heures précises, chez le commandant. Cette nouvelle création devant aussi se former en société de secours mutuels il sera donné connaissance des conditions d'admission et des obligations de service imposées aux adhérents.

Tous les membres signataires de la 1re et de la 2me Compagnie sont aussi priés d'être exacts au rendez-vous.

Par ordre du Commandant.
Le Capitaine Adjudant-Major, BROGNIET.
12 sept—2

EN vente chez J. LAMARRE, imprimeur, No 66, Passage de la Bourse:

Théorie de l'Armée Française.

Ordonnance de 1860, sur l'exercice et les manoeuvres de l'Infanterie.

ECOLE DE BATAILLON

Et évolutions de ligne; précédées de l'organisation d'un régiment en bataille.

Aussi—Considérations SUR LA DÉFENSE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, nouvelle édition, par le général JAMES TRUDEAU. 11 sept—3t

Réouverture du RESTAURANT DE PARIS.

Le sieur FRANK MACARTHY et THÉODORA ROUBY préviennent leurs amis et connaissances, qu'ils ouvriront le restaurant de Paris, le 14 courant, rue Bienville, No 32, entre les rues Chartres et Vieille Levée, et qu'ils feront tout leur possible pour contenter les clients qui voudront les honorer de leur confiance.
Leurs prix seront très modérés. 10sept—6t

PERDU

LE 9 courant, entre la poste et les marchés du 2me district, cinq billets de $10 chacun, de la Banque des Marchands. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui trouvera lesdits billets et les remettra à l'un des éditeurs de ce journal. 10 sept—3

CHARBON ANTHRACITE de PITTSBURGH,

47, Passage de la Bourse, près Douane.

Les ordres pour la campagne, seront promptement exécutés.
10 sept—6t

USTENSILES DE CAMPAGNE.

250 douzaines POÊLES assortis, à manches assortis.
4 colis de BOUILLOIRES ANGLAISES POUR THÉ, assorties et étamées.
6 colis de CASSEROLES ANGLAISES A SAUCE, assorties et étamées.
En magasin et à vendre par POTHIER & FAUCHEUX, 63 Vieille Levée, entre Conti et Bienville.
11sept—1m

Acier pour machine et Acier fondu.

DEUX tonneaux d'acier pour machine, dimensions assorties.
3 tonneaux d'acier fondu, dimensions assorties.
A vendre au magasin par POTHIER & FAUCHEUX, No 63, Vieille Levée.
10sept—1m

A LOUER.

Au premier novembre prochain, les étages supérieurs de la maison située rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine, dont le rez-de-chaussée est occupé par MM. Kilheau & Reggio.

Ce local, à coin de ce porte cochère, de remise et une écurie, conviendrait parfaitement à un médecin, S'adresser à D. B. MACARTY, No 31, rue Conti.
10 sept—1m

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche 15 septembre 1861.

Représentation des plus extraordinaires,

par les ZOUAVES,

LES FOLIES DRAMATIQUES,

Grand vaudeville en 4 parties avec prologue, de Messieurs Dumanoir et Clairville.
Du Théâtre du Palais Royal, [Paris]

1re Partie — PROLOGUE.
2e " — CARACALLA.

Tragédie presque en vers, de M. Al. Lagrue, poète de l'école du bon sens.

3e Partie—LES INFLUENCES DE LA FATALITÉ
Sur une famille divisée par le malheur,

Grand drame moderne et humanitaire, à ficelles larmoyantes, de M. CITROUILLARD, dramaturge peu littéraire de l'Ecole des Calembours.

NOTA.—L'administration prévoyante, dans sa sollicitude pour la sensibilité des spectateurs, a l'honneur de prévenir le public qu'il trouvera *des mouchoirs au contrôle.*

4e Partie — LES BERGERS D'ARCADIE,
Pastorale mythologique,
Ballet récréatif mêlé de récitatif explosif.
Le Zouave POPOTTE représentera CUPIDON et dansera son grand pas échevelé.

Le spectacle commencera par:

Militaire et Pensionnaire,

Vaudeville épisodique de la guerre de Crimée.

A Manassas,

LOUISIANAIS EN AVANT!!!

Cri de victoire, parole du zouave Raymond de Breith, chanté par le zouave Frédéric.

A la demande générale, immense effet produit,

La nouvelle et magnifique apothéose

La Confédération du sud!

10 sept

POUR

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS,

M. PERALTA.

Election au 1er lundi de novembre. 7 sep

Auditeur.

MM. les Editeurs de l'Abeille:

Veuillez annoncer que M. BYTHELL HAYNES est candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics.—L'élection a lieu en novembre prochain. 5août

MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHÉ,

AU COMPTANT

THEOD. DANZIGER,

A l'encoignure des rues St Philippe et Royale,

Vient de retirer de la Douane un joli assortiment de calicos français et anglais; une variété de marchandises sèches de printemps et d'automne, telles que popelines, poil de chèvre, mousseline de laine; un assortiment complet de bonneterie, flanelles, cotons blancs de pays et flanelles coton. Le tout sera vendu à bon marché, au comptant.

2 caisses de coton blanc, à 12 cents et demi la yarde.
11 sept

DEMANDE DE CENTRIFUGE.

ON demande à acheter ou à louer pour trois ou quatre mois, une paire de centrifuge complète. S'adresser au No 129, rue Commune. 7 sept—6t

A LOUER,

Au 1er octobre, garnies ou non garnies.

Deux maisons à double étage, nouvellement situées, [l'une d'elles parfaitement meublée] au coin des rues Roman et Esplanade, dans lesquelles existent toutes les améliorations de l'époque actuelle, seront louées à des conditions très raisonnables à des locataires ponctuels.

Sera pareillement loué, un COTTAGE avec quatre chambres et cabinets de larges dimensions, rue de l'Hôpital, entre les rues Claiborne et Derbigny.
S'adresser à JOHN WATKINS, No 370 rue St Claude, ou à H DE FUENTES & Co, 3e rue de la Vieille Levée.
9 août—3m

AVIS.

LA société de PAYAN & CARHART dans cette ville a été dissoute, d'un commun accord, le 1er mai dernier.

Thomas C Payan est dûment autorisé à régler les affaires de l'ancienne maison et continuera le commerce d'habillements en gros, à l'ancien local, rue du Canal, No 72.

THOMAS C PAYAN,
THOMAS F CARHART.
Nouvelle-Orléans, 10 août 1861 13août—1m

Nile-Orléans, 1er juillet 1861.

LA société existant entre A. L. Hyde et Wm M. Goodrich, Henry Thomas Jr et A. B. Griswold sous la raison de HYDE & GOODRICH est dissoute dès aujourd'hui, par la retraite de Wm M Goodrich. A. L. Hyde. La société continuera les affaires avec le même capital et avec les associés qui la dirigent depuis 16 ans, sous la raison de THOMAS GRISWOLD & CO. Chacun des associés pourra employer la signature de l'ancienne raison pour la liquidation.
HENRY THOMAS Jr
A. B. GRISWOLD
WM. M. GOODRICH

MM. A. L. Abbott, Henry Ganden ont également un intérêt dans la maison

Avis de Société.

LA société existant entre Théodore et Théophile Frois, sous la raison sociale de THÉODORE FROIS & Co, est ce jour dissoute d'un commun accord.

Les soussignés auront indistinctement de la signature de la maison en liquidation
Nile-Orléans 1er septembre 1861.
THEODORE FROIS.
THEOPHILE FROIS
11sept—12t

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de FROIS, MARTIAL CROTTES & Co, pour l'importation et l'exploitation de marchandises sèches en général.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1861.
THEODORE FROIS,
MARTIAL CROTTES,
THEOPHILE FROIS
11sept—12t

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du Board des Assesseurs,
Salle No 15, Hôtel de Ville.
Nile Orléans, 14 août 1861.

LE board des assesseurs de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant achevé ses tableaux d'assessement pour l'année 1861, et les copies de ces tableaux ayant été remis au contrôleur du board, dans la salle No 15, Hôtel de Ville, des avis seront affichés depuis le lundi 19 [illegible] ... JOURS à partir du 15 courant.

Les membres du board se réuniront au dit bureau, salle No 15, Hôtel de Ville, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, les 20, 21, 23, 24 et 25 septembre 1861, pour revoir leurs assessements, à la demande de tout propriétaire qui croirait avoir été lésé.
WM. SALOMON, Secrétaire du Board des Assesseurs.
14 août—30t

OFFICIEL.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nile-Orléans.
Nile-Orléans, 29 août 1861.

MR. GEO. L. BRIGHT, avocat, ayant été dûment nommé percepteur de ce Board, à sa séance du 27 courant—

Avis est donné qu'à partir de cette date, M. GEO. L. BRIGHT est la seule personne autorisée à poursuivre, réclamer ou percevoir toutes les dettes et obligations quelconques dues à l'ancienne corporation les dettes municipalités et la ville de Lafayette avant la consolidation.

Tous contrats ou conventions antérieures avec d'autres personnes sont révoquées par les présentes
Par ordre du Board.
O. DE BUYS, Secrétaire.
29août—30t

GOUVERNANTE.

UNE jeune allemande demande une place de gouvernante dans une famille demeurant à la Nile-Orléans ou dans les environs. Elle peut enseigner l'allemand, l'anglais, le français, le dessin, etc.

Elle a enseigné pendant cinq ans et peut fournir les meilleures recommandations.

S'adresser à la librairie de Louis Schwarz, rue de Chartres, No 76. 8sept—1m

Maisons et Terrains à louer.

1re District — 2 lots face à la rue Poydras.

1 maison rue Perdido, entre Johnson et Galvez.
2 do rue Palmira, entre Roman et Prieur.
2 do rue Roman entre Gasquet et Palmira.

2me District.

Un vaste terrain enc. Claiborne et Canal Carondelet.
1 maison à étage, encoignure Douane et Bassin.
1 do attenant et face à la rue Bassin.
1 do encoignure Bienville et Dauphine.
1 do à étage, rue St Pierre No 303.
1 do rue des Marais No 281.
1 do encoignure Ste Anne et Claiborne.
1 do rue Hôpital près Bourgogne No 156.

3me District.

1 maison à étage, rue Marigny près Moreau No 53.
2 do rue des Grands Hommes près Bagatelle, No 378.
1 do rue des Grands Hommes près Enghein No 382.
1 do à étage, rue des Champs Elysées No 183.
1 do même rue No 173.
1 do même rue No 171
1 do de rue des Français, No 15.

Aussi—Plusieurs terrains dans les quatre Districts de la ville, à louer ou à vendre à des prix avantageux. S'adresser rue St Charles No 33, à Fcs. LACROIX.
3 sept—1m

A LOUER,

A partir du 1er octobre prochain, la maison haute, en briques, située à l'encoignure des rues Erato et St Thomas. Pour les conditions, s'adresser à X. LAMBERT, rue des Magasins, No 52
7 sept

A LOUER.

Le magasin à trois étages, façade en marbre, formant l'encoignure des rues Magasins et Natchez, occupé actuellement par MM. J. Blossom & Co.

Le magasin à trois étages, No 10, rue du Camp, entre les rues Canal et Commune, occupé par J. V. Calder.

Le magasin No 83, rue du Canal, après l'encoignure de la rue du Camp. Les étages supérieurs de la bâtisse qui forme l'encoignure des rues Canal et Camp et est occupé par S. H. Peck.

Pour les conditions, s'adresser à EDWARD BARNETT, Rue Royale, No 42.
7 sept

Comité de secours pour les Volontaires.

NOTICE PARTICULIERE.

DE nouveaux enregistrements de noms de personnes réclamant des secours du comité, n'auront pas lieu à partir de ce jour, jusqu'à ce qu'un nouvel avis ne soit donné.
JAMES BEGGS, Président du comité
sept

FONDERIE SHAKSPEARE,

No 208, RUE GIROD.

John Geddes—Joseph Shakspeare—S. Sweef

Geddes, Shakspeare & Co,

Fondeurs en fer et en cuivre et Mécaniciens,

FABRIQUE de machines à vapeur, moulins à sucre, scieries, machines à dessèchement, pièces pour moulins grilles, façades en fer, colonnes, poids pour fenêtres, &c.

Travaux de forgeron dans tous les genres. 15août—6m

GOTTSCHALK & MAGNER,

NOTAIRES PUBLICS,

Rue Carondelet, No 33,

Au rez-de-chaussée, bureau du fond.

1erfev—1an

A VENDRE.

200 caisses vin blanc du Rhin, pour solder une consignation.
2 caisses corsets assortis;
5 caisses mouchoirs madras;
2 balles cotonnade, imitation Attakapas;
Et un assortiment complet de marchandises de saison, comme: drap noir, casimir, satin de laine, mousseline de laine, chalys, damas, coton blanc, etc., par
ETERNOD & PIAGET, No 46, rue de Chartres.
10sept

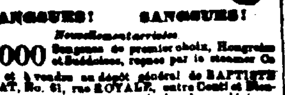

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 61, rue ROYALE, entre Conti et Bienville, en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière, seront donnés pour remplir les ordres de la campagne.
BAP. LOUBAT.
17 juin—1an

ALCOOL—30 barils à vendre par E. TURPIN, 60 rue Vieille Levée
27 août—6

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

70 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

100 douzaines chemises, devants toile.

50 de chemises flanelle rouge.

Linge fait et marchandises sèches.

PAR HENRI SAMORY.

C. SAMORY, encanteur,

JEUDI, 12 septembre, il sera vendu à 10 heures, à la salle d'encan, No 45, rue de la Vieille-Levée—
70 caisses chapeaux pour hommes et enfants;
100 douzaines chemises, devants toile;
50 do chemises, flanelle rouge,
—ET—
Un assortiment de linge fait et marchandises sèches de saison.
Conditions—à la vente. 11 sept

250 lots linge fait, d'hiver.

—AUSSI—

50 caisses bottes, souliers et brodequins.

—AUSSI—

100 douzaines chemises blanches et en couleur.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

IL sera vendu, vendredi treize courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 68—
250 lots linge fait, d'hiver, comprenant un assortiment général
50 caisses bottes, souliers et brodequins,
100 douzaines chemises françaises et américaines.
12 sept

Meubles de bureau, coffre-fort, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau 74, rue de Chartres.

AUJOURD'HUI jeudi, 12 septembre, à midi, il sera vendu à l'encan, au No 22, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal;
Un coffre-fort;
Trois pupitres de bureau;
Un lot de chaises et tabourets.
Conditions—comptant. 12 sep

Meubles. Meubles.

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

JEUDI, 12 septembre 1861, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse, sans aucune réserve—

Toilettes, pianos, lavabos, tables de centre tables à allonges, side-board, berceuses, fauteuils, chaises, lits, armoires, garde-manger, tables à ouvrage, pendules, étagères, ornements de cheminée, tableaux, etc. Aussi, un bon PIANO. 11sept

Vente sans réserve pour cause de liquidation.

Vacherie! Vacherie!

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

No 90 Passage de la Bourse.

IL sera vendu jeudi 12 septembre 1861, à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, en face du City Park—

Trente deux vaches laitières, fraîches en lait et quelques unes devant mettre bas dans quinze ou vingt jours—4 taureaux, 1 mulet, 3 chevaux, 1 charrette à lait, les ustensiles de la vacherie, ainsi que la clientèle.
Conditions—comptant. 4 sept

Vacherie! Vacherie!

PAR CHAS. E. FORSTALL, Encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

Il sera vendu, lundi 16 septembre 1861, à 11 heures du matin, sur l'Avenue Washington, entre les rues Girod et Urquhart.

12 belles vaches laitières, dont 5 avec leurs veaux, 4 taures, 1 taureau, une génisse, 1 cheval, une charrette à lait, les ustensiles de la vacherie et une charrette pour marchand de bois, harnais et Bourse.
Conditions—Comptant 11 sept

Terrains de valeur, rue de l'Esplanade.

PAR CHS. E. FORSTALL encanteur.
Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 14 septembre 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane—

Sept lots de terre désignés par les Nos 7 à 5, 9 et 10, lesquels sont de terre traversant l'îlet de rue à la rue de l'Esplanade, chacun des lots mesure 30 pieds de face à chacune des rues Frenchmen et St Jean. Cet dernière rue est ... [illegible] ... plan à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets ... intérêt à 8 pour cent d'intérêt par an et de garantie par hypothèque.

Actes de vente par devant J. Agénor, not. pub.
9 sept

VENTES JUDICIAIRES.

Christian Wolf vs Louis Pilié & al—No 14,739.

QUATRIEME Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Ernest Morel, juge de ladite Cour, j'exposerai en vente publique le mardi 17 septembre 1861, à midi, à mon magasin de dépôt situé au No 7, rue St Pierre, un piano, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. O. CALONGNE, Constable
1sept—7,14t

L'association des orphelins de St Joseph et de la Nouvelle Orléans vs A. Magner.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 7,464—En vertu d'un writ de fieri facias contre la défenderesse pour les frais à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai le LUNDI 14 Octobre 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, tout le droit, titre et intérêt du défendeur, en la propriété dont suit la description, savoir:

Deux terrains situés au faubourg Lafayette, dans le Quatrième District, ... [illegible] ... conformément au rapport de Peltz Grima, arpenteur de la ville, ... de cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11sept—11,21 et oct 7,14

Découverte du Sud.

Préparation extraordinaire de HENRY & Co., pour les cheveux.

CETTE préparation vient d'être introduite en Louisiane où elle s'est déjà acquis une grande réputation. Elle prévient la chute des cheveux, leur rend leur couleur naturelle et guérit de la plupart des maladies du cuir chevelu.

On peut voir, à l'appui de cette assertion, des certificats de gens très distingués de l'Etat, chez les principaux pharmaciens de la Nouvelle-Orléans où le HAIR RESTORATIVE est en vente.

Manufacture à Algers, à côté du dépôt du chemin de fer des Opelousas. THOS. THAYER, Agent des Etats Confédérés.
4 sept—1m

Etablissement hydrothérapique DU SUD,

Du Dr RANCE,

A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Byron, est dirigé actuellement par le Dr M. Rancé qui sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain.
24 avril—Sept

LE DR. RANCÉ

A chargé le Dr Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris,

rue Bourbon, No. 230, entre Ursulines et St-Philippe.
1avril—6m

COLLEGE JEFFERSON.

St-Jacques, Lne.

JEUDI, 5 septembre 1861, a eu lieu, au collège Jefferson, l'élection des nouveaux directeurs, pour l'année prochaine (septembre 1861—septembre 1862). Voici les noms des directeurs:

MM. J. K. GAUDET, ALBERT FERRY,
FLOR. NE FORTIER, ALFRED ROMAN,
VICTOR J FORSTALL, AD. SCHREIBER,
SEPTIME FORTIER, J. LEBOURGEOIS.

A une réunion du nouveau conseil qui a eu lieu le même jour M. C. O. Dugué a été renommé à l'unanimité président du collège, et M. J. K. Gaudet secrétaire du conseil. 10sept—11f

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 302, rue du Camp.

Dirigée par Mme Ed. LOCQUET.

CET établissement dont les succès vont toujours croissant, rouvrira ses classes lundi, 16 septembre. La directrice engage les élèves à être ponctuels, afin de ne perdre aucun des avantages résultant d'un cours complet.

Pour renseignements, s'adresser à la principale, 302, rue du Camp, ou par la poste, boîte 2,131.
9 sept—6m

LOUISIANA ACADEMY

Rue Hôpital, No 79,

ENTRE ROYALE ET BOURBON.

CETTE institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. Le latin et le grec sont enseignés sans rétribution supplémentaire. Un maître d'escrime chargé aussi des exercices militaires est attaché à l'établissement. Les prix d'admission varient de $5 à $10, selon la force des élèves.

Des prospectus sont à la disposition des personnes qui en désirent. 3 sep—10

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

273........RUE DAUPHINE.......273.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 21 août—1an—Ut

INSTITUT St-CHARLES.

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles que la réouverture de ses classes aura lieu LUNDI 2 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre, à ce bureau ou à l'Institution.

On trouvera dans le prospectus: le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques règlements de la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette institution, les références et enfin et conditions.

Une dame attachée à l'Institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.

Les lettres pour Mme MACÉ doivent être adressées Boîte No 2144, Nouvelle-Orléans. 26août—1an

A vendre,

CHANGE sur Paris à courte échéance. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, Nos 16 et 18 rue St Louis.
Nouvelle-Orléans, 26 août 1861 27 août

J. R. Jaffray & Co,

7, St. MILDRED'S COURT,

Londres, (Angleterre).

AGENT,
M. J. V. DURAND, 5 Carondelet, au premier
Nouvelle-Orléans, ... 27 juil—6m

EN magasin et à vendre par le consignataire—
100 caisses Vermouth F Rodon
20 do do Myrte Richard.
15 do Cassis du Mont d'Or.
90 do Punch au rum.
150 do Muscat de Frontignan.
40 do fruits à l'eau de vie.
225 do vin de différentes marques.
25 barriques vin Bordeaux.
F. SANCHO, No 229, Vieille Levée,
entre Dumaine et St Philippe
Sept

BITTERS des Arabes, Hostetters Bitters et Crooks Bitters—220 caisses Bitters des Arabes.
75 caisses Bitters de Hostetters.
18 do de do Crooks Stomach Bitters.
A vendre par F. SANCHO, No 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe
Sept

PRODUITS d'Espagne, à vendre par le consignataire—
25 petits barils muscat.
25 petits barils Malvoisie.
15 barils Porto.
F. SANCHO No 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe
Sept

Véritables cigares de la Havane.

TROIS CENT MILLE Conchas, Londres, Regalia, Bravas, Cilindrados, des marques Cabañas, Hipara, Intimidad, Cabanas, Flor de Vega, Flor de Tuerca, Confederation du Sud, etc. [illegible]
7 sept

VENTE PAR LE MARSHAL.

Vente du Marshal des Etats Confédérés.—Les Etats Confédérés vs le bateau *Charles A. Farwell*.—Dans la Cour de District des Etats Confédérés, No 19.

EN vertu d'un writ de venditioni exponas, à moi adressé dans la poursuite susnommée, je vendrai au plus haut enchérisseur, le jeudi, 10 octobre 1861, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Bienville, pour le compte et aux risques de M. Robert Jones, premier acquéreur, les trois cinquièmes du bateau CHARLES A. FARWELL, avec les apparaux, agrès, etc., de 1858 67,95 tonnes.

Conditions—Comptant ou en billets Confédérés au moment de l'adjudication.

Bureau du Marshal des Etats Confédérés, Nlle-Orléans, le 9 septembre 1861.
C. B. BEVERLEY, Marshal des E.-C.
10sept

Vente par le Marshal des Etats Confédérés.—Les Etats Confédérés vs le navire *Marshal, &c.*—Dans la Cour de District des Etats Confédérés, District de la Louisiane, No 4.

EN vertu d'un writ de *Venditioni Exponas* qui m'a été adressé dans la susdite procès, je vendrai au plus haut enchérisseur, JEUDI, 26 septembre 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal,—Le navire *Marshal*, ses greements, apparaux, meubles et embarcations, de 1066 tonneaux 33/95. Conditions, comptant ou en billets Confédérés.

Bureau du Marshal des Etats Confédérés Nlle-Orléans, 24 août 1861.
C. B. BEVERLEY, Marshal des E. C.
26 août—t.l.j

De l'autre bord du Lac.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON—Le bateau à vapeur A. G. BROWN partira du chemin de fer Pontchartrain TOUS LES JOURS, pour les localités suivantes, à l'arrivée du convoi de midi. Il partira de Covington à 4 heures et demie du matin. Les DIMANCHES, il quittera le chemin de fer, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin.
P. A. SHAW, agent, Rue Front, Nos 25 et 26.

Le fret devra être envoyé à temps pour le convoi de 10 heures et demie. 9août

Partant tous les jeudis à 5 h. P.M.

L'UNE hebdomadaire de la malle des Etats-Unis pour Vicksburg.—Le magnifique paquebot à vapeur de la malle VICKSBURG, capitaine J. M. White, partira pour Carolina Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith, Lac Providence, Goodrich Landing, Milliken Bend, Duckport, Vicksburg, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, St Joseph, Rodney, Waterproof, Natchez, Fort Adams, confluent de la Rivière Rouge, Tunica, Morganza, Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et toutes les stations intermédiaires comme ci-dessus.

J. G. ARNOLD, agent pour les annonces.

On prend le fret pour toutes les stations sur le Sunflower et le Yazoo, où il est transbordé sur de plus petits bateaux. 4 juill

AVIS.

Le 4 du courant, à une réunion du comité pour secourir les soldats malades et les blessés de l'armée de la Confédération du Sud, ont été nommés membres d'un comité exécutif permanent de la Société
J O Sully, Henry Bier, J P Freret
D I Ricardo, R Gardère,
T. O. SULLY, président
7 sept—6

AVIS.

Nlle-Orléans, 9 septembre 1861.

NOUS prendrons les billets du trésor des Etats Confédérés, en paiement de marchandises ou en règlement de comptes qui nous sont dus, et rendrons en espèces quand il y aura lieu, toute différence n'excédant pas 20 de du montant payé, en argent.
JUSTIN CASBERGUE & Co.,
Successeurs de B. Nautré & Co, 310, rue de Chartres.
9 sept—15t

ETAIN

En barres et en saumons!

CINQ CENT livres à vendre pour de comptant.
JUSTIN CASBERGUE & Co,
Successeurs de B. Nautré & Co, 33, rue de Chartres.
9 sept—6f

A LOUER

L'une ou la partie ou la totalité d'un MAGASIN double avec façade à la rue du Canal et à la rue Customhouse, entre Chartres et Tchoupitoulas. Le dit magasin sera approprié au genre de commerce du locataire.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, Nos 16 et 18 rue St Louis.
Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1861 2sep

A LOUER.

LE grand Magasin encoignure Poydras et Baronne, occupé actuellement par les soussignés.
Pour les conditions, s'adresser
Chez U. LAROUSSINI & Co, No 137, rue du Canal.
3sept

AUX ACHETEURS

LES soussignés prient les acheteurs de cet Etat et autres, visitant cette ville, de venir examiner leur stock considérable et varié de MARCHANDISES D'HABITATION ET DE FANTAISIE, lequel sera vendu à très bas prix au comptant.
U. LAROUSSINI & Co, No 137, rue du Canal.
3sept

HUILE—100 paniers huile Florence à vendre par CHAUDET & NEE.

ABSINTHE—20 caisses Pernod, à vendre par CHAUDET & NEE.

VINS—40 barriques Margaux
20 do Bourgogne.
20 quarts Madère.
20 do Porto
21 barriques vin de Catalogne, en magasin et à vendre par CHAUDET & NEE, 147 et 149, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.
1juille

MOULIN DU GLOBE,

Rue St Pierre, No 169, et Promenade Carondelet, No 17.

En face du Vieux Bassin.

CE MOULIN vient d'être construit. Il est maintenant en pleine opération et peut fournir, en n'importe quelles quantités,

De la Farine de Maïs fraiche, Gruau d'Avoine, &c.

Les ordres laissés au moulin, chez MM. Albertson & Mudge rue de l'Union, No 8, ou à la boîte 61, Bureau de Poste, seront promptement exécutés. 7 sept

Pas de Mercure!

MALADIES SECRETES.

Chez l'homme et la femme.

M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris, de retour de France, continue à guérir les maladies secrètes et chroniques.

Cabinet de consultations à sa pharmacie, encoignure Conti et Bourgogne.

INJECTION RICORD.

C'est avec cette injection que le Dr Ricord fait de si brillantes cures, les Ecoulements, la Gonorrhée chronique, les fleurs blanches, etc., etc., disparaissent en quelques jours. Pharmacie cor. Conti et Bourgogne.

ROB ANTI-MERCURIEL.

Pour la guérison de toutes les maladies anciennes, syphilitiques, accidentelles, et celles causées par le MERCURE, telles que Plaies syphilitiques, Dartres, Ulcères, Exostoses, Carie des os, etc. etc.
E. GAUDOZ,
24août—6m encoignure Conti et Bourgogne.

B. ANTOGNINI & E. RICHARD

Fabricants de Billards en ardoises

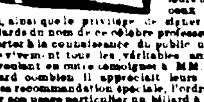

Ayant obtenu de M. G. BERGER un certificat établissant la supériorité de leurs billards sur ceux des autres fabriques, ainsi que le privilège de signer à l'avenir leurs billards du nom de ce célèbre professeur, croient devoir porter à la connaissance du public un fait qui intéresse vivement tous les véritables amateurs. M. Berger, voulant en outre témoigner à MM. Antognini et Richard combien il appréciait leurs produits, a ajouté à sa recommandation spéciale, l'ordre de fabriquer pour son usage particulier un billard à table d'ardoise, dont il s'est servi à la Havane, et sur lequel on a pu le voir jouer lors de ses merveilleuses séances données au White Hall, rue St-Louis. A l'appui des faits qui précèdent, MM. A & R. tiennent un certificat notarié à la disposition des amateurs.

Nous réparons constamment des BANDES DE BILLARDS des fabriques du Nord.

On trouvera dans le même établissement, un magnifique assortiment de billards en sapin, chêne, acajou et bois de rose avec tables en ardoises ou en bois. Ils ont également en magasin tous les articles concernant les billards, tels que queues, procédés, blouses, billes, &c. Aussi des billards d'occasion, bottes à lots, cartes, jeu de billes, bagatelles et roulettes à boule cylindrée.

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hôpital LUXEMBERG

POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. L'emplacement (RUE DES CHAMPS ELYSÉES) en est admirable. Mis sur le pied d'une Maison de Santé, l'établissement joint aux attentions du chez soi les avantages d'un Hôpital. Il a des chambres spéciales pour les maladies des yeux.

—Conditions—

Salles	$1 00	par jour.
Salles particulières	2 00	"
Chambres particulières	3 00	"
Esclaves	1 00	"

On exige, à l'entrée du malade, un dépôt pour dix jours ou des références.

Les personnes qui désireraient se faire traiter sont priées de s'adresser à l'Hôpital ou au bureau du Dr. Hayes, rue Bourbon, No 13. 4 mars—1an

MANUFACTURE DE CHOCOLATS

MAISON FONDÉE en 1850. — MUE A LA VAPEUR — CAFÉ TORRÉFIÉ à la vapeur.

D. LOPEZ,

85, rue de Chartres, 85.

CETTE maison qui ne compte pas moins de 11 années d'existence, et qui dès son ouverture a été patronisée par l'élite de la population orléanaise, se recommande au public par l'excellence des produits qui sortent de ses ateliers.

La vue de l'usine seule serait un sûr garant pour le public de ce que peut faire un pareil établissement, établi sur des fondations construites d'après les propres plans de M. Lopez, l'excellence des matières premières employées à la fabrication, et enfin les connaissances qu'il a acquises dans cette industrie, voilà les bases sur lesquelles reposent cette maison et qui lui permettent de défier toutes rivalités.

Afin de prévenir les erreurs que le public pourrait commettre, M. Lopez croit devoir rappeler qu'il n'a pas d'autre manufacture que celle qui se trouve

rue de Chartres, encoignure Conti.

sur tous les chocolats qui sortent de chez lui portent son nom sur les tablettes. 1av—6m

EN magasin et à vendre par les soussignés—40 caisses fruits au jus, 73 paniers bouteilles à vin, 100 balles amandes, 560 caisses vin rouge et blanc assortis, 1000 Dames-jeannes de 1, 2 et 3 gallons, 21 caisses cerises à l'eau de vie; 60 caisses câpres, prunes au rhum et variantes et olives vertes, 160 caisses muscat de Frontignan, 10 caisses muscat Rivesaltes No 1, 20 caisses liqueurs assorties, 10 caisses vermouth, 100 caisses anisette, 10 caisses eau de rose et fleur d'oranger, 100 caisses eau fleur d'oranger, 6 caisses tomates conservées, 6 caisses pommades, fleur d'oranger, jasmin, à la Bergamote et à la tubéreuse, à vendre par
PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis
31août

Cigares allemands.

REGALIAS, Media Regalias, Operas, Millars, à vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr, 30, Vieille Levée.
9 sep—1m

Vanille

DEUX caisses de Mexique, à vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr, 30, Vieille Levée.
9 sept—1m

Moulins à maïs et à son.

LITTLE Giant de Scott, assortis à vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr, 30, Vieille Levée.
9 sept—1m

Tamarin! Tamarin!

100 barils tamarin frais, reçus par les dernières arrivages, et à vendre par F. SANCHO, No 229, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe
22 août

Dr THURBER,

DENTISTE.

SALON D'OPÉRATIONS,

148, rue Royale,

Entre St-Pierre et Toulouse.

1 oct—1a

Changement de domicile.

Le docteur L. DUPERRON, dentiste, fait savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de transporter ... l'encoignure Royale et Bienville, ... en face de la ... rue Bienville No ... [illegible]

SUCRE—20 caisses sucre en pain Loveriog, à vendre par FREDERICAVET, 58 et 61, Vieille Levée
3 août—1m